

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JANVIER 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 34
Pouvoirs : 3
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 24/01/2017

Le 30 janvier 2017, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, André COLLON (Remplace Christian BAISE), Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE (Remplacé par André COLLON), Hubert BONNET (Pouvoir Marc PECHOUX), Béatrice GUERIN (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Frédéric VALLOS (Pouvoir Françoise DUVILLARD),

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Yann GALLAY

OBJET : FINANCES – Avance sur subventions accordées aux associations Office de tourisme «Ars-Trévoux Tourisme» et Val de Saône Dombes Initiative (VSDI)

M. Marc PECHOUX, Vice-Président en charge de l'Administration générale, des Ressources humaines et du Tourisme et M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge du Développement économique font part au conseil des demandes d'avances sur les subventions annuelles de fonctionnement suivantes :

Office de tourisme

L'Office de tourisme « Ars-Trévoux Tourisme », issu de la fusion des deux anciens offices, sollicite comme tous les ans, une avance sur la subvention annuelle 2017, afin de faire face aux échéances du 1^{er} semestre, notamment au versement des salaires. Cette subvention sera attribuée après vote du budget primitif de la CCDSV, prévu en mars 2017.

Il est proposé pour 2017 de verser une avance forfaitaire, équivalente à celle de 2016, soit 95 000 € à valoir sur la future attribution annuelle. Cette attribution se fait au regard du budget prévisionnel de l'année et des résultats de l'année antérieure que l'association présente à l'appui de sa demande de subvention. Cette avance ne préjuge donc pas du montant de l'attribution pour 2017.

Val de Saône Dombes Initiatives (VSDI)

L'association VSDI soutient la création d'entreprises à travers l'attribution de prêt relais. Elle est financée par des participations des collectivités locales, selon un barème prenant en compte le nombre d'habitants.

Afin de faire face à ses charges de fonctionnement de début d'année, l'association sollicite une avance sur la subvention 2017 à hauteur de 9 000 € (50 % de la subvention attendue pour 2017). Pour mémoire, la CCDSV a attribué à l'association 18 107 € en 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le versement d'une avance de subvention à l'association Office de tourisme « Ars-Trévoux Tourisme » à hauteur de 95 000 € à valoir sur l'attribution 2017 pour son fonctionnement annuel ;
- ✓ **APPROUVE** le versement d'une avance de subvention à l'association « Val de Saône Dombes Initiatives » (VSDI) à hauteur de 9 000 € à valoir sur l'attribution 2017 pour son fonctionnement annuel.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 3 FEV. 2017** A Trévoux, le 30 janvier 2017
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170130-2017C04-FI
Affichage le : **- 3 FEV. 2017**

**Le Président,
Bernard GRISON**

